

REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

↪ **Jeudi 17 novembre 2016**

SUD PROTECTION SOCIALE	
<p>1 - Dans le cadre de la réhabilitation Aubigny- Flandin , le personnel du secteur de l'Action Sociale s'interrogent sur le fait que les agents du DPSIS ex ATOO ne déménagent pas avec eux . Nous demandons à la Direction d'expliquer les raisons de cette décision pour plus de compréhension par les agents dépendant de la même direction. Que répond la Direction ?</p>	<p>1 – La Direction a reçu une demande particulière pour une partie des agents de ce service (pôle régional d'intervention en prévention) pour lesquels il est apparu nécessaire de maintenir une affectation au sein de l'immeuble Aubigny, compte tenu notamment du matériel à transporter et dans la mesure où ce maintien était possible.</p>
<p>2 - Afin de faire le lien avec le CHSCT qui suit le dossier, Les agents s'interrogent si la Direction est consciente des problèmes soulevés par un open-space ? En effet, dans ce secteur, alors que l'ensemble du collectif de travail est fait part de leur craintes concernant le passage de 2 bureaux séparés d'environ 9 personnes à un bureau unique d'open-space de 21 personnes. La Direction pour réponse propose des cloisonnettes de 1m20 justifiant cela à l'impossibilité de cloisons mobiles pour des questions de budget.... La problématique liée au bruit d'un tel espace de travail ne semble pas être en adéquation avec cette proposition. Les agents ne comprennent pas que le budget travaux soit plus important que leurs conditions de travail. Quelle réponse la Direction apporte-t-elle sur ces interrogations ?</p>	<p>2 – La Direction est totalement consciente de l'attention qu'il faut porter à un « espace partagé » et il est évident que l'espace mentionné par la question, comme ceux qui pourront exister au sein de l'immeuble Atrium, seront aménagés de manière optimale ; notamment pour ce qui concerne l'isolation acoustique.</p>
<p>Toutes Directions: 3 -.L'ensemble du personnel bénéficiant dans leurs fonctions de la possibilité du Télé-Travail demandent au regard des difficultés causées par le déménagement si cette possibilité va être de nouveau envisagée ? Si oui dans quels délais et quels vont être les secteurs concernés?</p>	<p>3 – Comme il a été indiqué à plusieurs reprises, un bilan sera prochainement effectué devant le CODIR puis devant les Institutions Représentatives du Personnel, avec les décisions arrêtées par la direction. A toutes fins, il est rappelé que si le télétravail peut constituer une avancée en termes de Qualité de Vie au Travail, il doit également être gagnant pour l'organisme.</p>

4 - Dans le contexte économique actuel, où les entreprises rendant un service aux publics sont soumises à réduire leur budget de fonctionnement; rendre des postes, et donc ne plus disposer de moyens suffisants pour pouvoir y répondre. Il apparaît alors des pertes de sens du travail, des incivilités de plus en plus fréquentes et une entreprise "malade" s'ajoute la résurgence d'idées de démantèlement des institutions comme notre organisme.

Alors que les assurés sont pour certains dans l'attente de leur pension retraite, que les services manquent cruellement de moyen pour éviter cela, que les autres secteurs sont également compressés.

La Direction ne pense-t-elle pas qu'en acceptant d'inscrire la plateforme téléphonique, comme pour l'ensemble des organismes de sécurité sociale dans un système payant n'est pas aussi une manière de contribuer aux risques de souffrances au travail, au démantèlement par externalisation de tâches de notre organisme, à amplifier les incivilités?

Qui dit système payant, dit automatiquement rentrée de fonds pour celui qui le pratique mais alors, pourquoi réduire le budget de fonctionnement (gel de salaires entre autres...), rendre des postes etc et que les salariés n'en profitent pas ni même les assurés!

Est-ce normal pour un organisme tel que le nôtre qui rend un service au public?

Qu'entend répondre la Direction ?

La délégation des Délégués du Personnel de la section Sud Protection Sociale

4 – Concernant la plateforme téléphonique, la direction n'est pas choquée par le fait que la communication téléphonique soit payante et il est rappelé à cet égard que chaque assuré envoyant un courrier doit l'affranchir.

<p>C.F.D.T.</p> <p>A- APPELS DE POSTES</p> <p>Nous souhaiterions savoir pour les postes suivants : Combien de candidats ont postulé en interne et en externe, en distinguant les hommes et les femmes ? Combien ont été reçus ? Si la Direction de la Branche a transmis sa ou ses propositions à la Direction Générale ? Si la décision est prise par le Directeur Général, la date d'affectation et si le candidat retenu est un homme ou une femme ?</p> <p>Nous demandons à la Direction de nous préciser la date effective de prise de poste du candidat retenu ?</p>	
<p>1. <u>Appel de candidatures Internes 15/2016 (UCANSS 20709) – 1 Ingénieur Conseil Régional Adjoint – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – La Direction de le Prévention des Risques Professionnels – Coeff. 670/930 – A pourvoir le 1/10/16 – Définitivement Vacant - date limite de réception 21/04/16 prolongation jusqu'au 27/5.</u></p> <p>Lors de la réunion des DP de mai, la Direction précisait« à la clôture de l'appel, le PARH avait réceptionné au total 6 candidatures : 5 externes (5H) et 1 institution (1H), et en juin que le processus de recrutement suivait son cours ».</p> <p>En juillet « à ce jour la Direction n'a pas pris de décision. Le processus de recrutement suit son cours, les entretiens auront lieu prochainement »</p> <p>En septembre que « le processus de recrutement est infructueux. Un nouvel appel va être lancé » et en octobre la Direction réaffirme sa réponse « l'appel est infructueux. Un nouvel appel sera relancé prochainement »</p> <p>Nous ré-étirons notre demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nouvel appel a-t-il été relancé ? Sous quelle référence ? - La direction a-t-elle reçu des candidatures ? Une décision est-elle prise ? 	<p>1 - Appel de candidatures Internes 15/2016 (UCANSS 20709)</p> <p>Un nouvel appel a été lancé sous les références 70/2016 et Ucanss 24272. Le PARH n'a réceptionné aucune candidature.</p>

2. Appel de candidatures Internes 16/2016 (UCANSS 20982) – 1 Cadre Manager – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – La Sous Direction de la Tarification des Risques Professionnels – Niveau 5B (filière management) – Coeff. 285/477 (statut cadre) – A pourvoir à compter 1/06/16 – Définitivement Vacant - date limite de réception 05/05/16.

La direction nous a indiqué qu'une candidate interne avait été retenue avec prise de fonction au 1/6/16.

Suite à notre question sur le poste désormais vacant dans le service d'origine, la Direction confirmait qu'une réponse ne pouvait être apportée à ce jour et rappelait que la gestion est réalisée en termes d'effectif et non de poste.

En octobre la Direction précisait « Le poste d'origine est en attente par rapport au transfert de la cellule amiante »

La Direction n'a pas répondu à notre question du mois de septembre, à savoir :

- Comment la charge de travail du poste laissé vacant est elle répartie ?

La Direction peut-elle nous donner plus de précision à ce jour ?

3 Appel de candidatures Internes 26/2016 (UCANSS n° 0021523) – Un(e) Contrôleur de Sécurité – H/F – Groupe CI2T (Compétence Innovation Travail Transformation) – Niveau 7 – Coeff. 360/587 - Statut cadre – A pourvoir au 1er Septembre 2016 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 17/06/16.

La Direction nous a informé en juin avoir reçu 23 candidatures 2 institution (H) 21 externes (14H/7F) puis en juillet que cet appel s'avérait infructueux.

En septembre « qu'un nouvel appel sera lancé » et en octobre la Direction réaffirme sa réponse « cet appel a été déclaré infructueux, un deuxième appel va être lancé ».

Nous ré-écrivons notre demande :

- Le nouvel appel a-t-il été lancé ? Sous quelle référence ?
- La direction a-t-elle reçu des candidatures ? Une décision est-elle prise ?

2 – Appel de candidatures Internes 16/2016 (UCANSS 20982)

Le poste a effectivement été laissé vacant. La charge de travail se répartit entre tous les portefeuilles, comme pour toute absence de moyenne durée.

3 – Appel de candidatures Internes 26/2016 (UCANSS n° 0021523)

Aucun nouvel appel n'a été lancé à ce jour.

<p><u>4 Appel de candidatures Internes 30/2016 (UCANSS n° 21313) – Un(e) gestionnaire de production (analyste d’exploitation) (très expérimenté) – H/F – La Direction des systèmes d’information – Département Production – Niveau IVB– Coeff. 338/567 – statut employé – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 22/6/16</u></p> <p>En juillet 2016 la Direction précisait avoir reçu au total 6 candidatures : 1 Externe (H), 2 Institutions (2H), 3 Internes (1F/2H). En septembre « le processus de recrutement est toujours en cours » En octobre « le processus de recrutement est toujours en cours et les entretiens se font au fil de l’eau »</p> <p>Outre la poésie de la Direction, celle-ci peut-elle nous donner un peu plus de précision ? Le processus de recrutement est-il terminé et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><u>4- Appel de candidatures Internes 30/2016 (UCANSS n° 21313)</u></p> <p>La Direction a retenu un candidat (Ext). La date de prise de fonction n’est pas déterminée à ce jour.</p>
<p><u>5 Appel de candidatures Internes 31/2016 (UCANSS n° 21805) – Un(e) gestionnaire de production (analyste d’exploitation) (Linux/Unix) – H/F – La Direction des systèmes d’information – pôle exploitation – Niveau IVA– Coeff. 323/507 – statut employé – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 24/6/16</u></p> <p>Lors des DP de juillet 2016 la Direction indiquait avoir réceptionné au total 6 candidatures (H) dont 5 Externe et 1 Interne. En septembre « le processus de recrutement est toujours en cours » En octobre la Direction réitère sa réponse ci-dessus.</p> <p>Cet appel de poste qui date de juin 2016, était à pourvoir immédiatement. Qu’en est-il à ce jour ? La Direction a-t-elle fini le processus de recrutement et une décision a-t-elle été prise</p>	<p><u>5- Appel de candidatures Internes 31/2016 (UCANSS n° 21805)</u></p> <p>La Direction a retenu un candidat (Ext). La prise de fonction a eu lieu le 3 novembre dernier.</p>
<p><u>6 Appel de candidatures Internes 32/2016 (UCANSS n° 21793) – Un(e) responsable du pilotage / PMO du CNPI - H/F – La Direction des systèmes d’information – Pôle pilotage centre de service – Niveau VII– Coeff. 458/715 – statut cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 24/6/16</u></p> <p>Lors des DP de juillet 2016 la Direction précisait avoir reçu au total 70 candidatures : 63 Externe (14F/49H), 2 Institution (2F), 5 Interne (4F/1H).</p> <p>En septembre « les entretiens sont toujours en cours à ce jour » En octobre « le processus de recrutement est toujours en cours et des entretiens doivent avoir lieu la deuxième semaine d’octobre ».</p> <p>La Direction a-t-elle fini le processus de recrutement et a-t-elle prise une décision ?</p>	<p><u>6- Appel de candidatures Internes 32/2016 (UCANSS n° 21793)</u></p> <p>Le processus de recrutement est en cours : les entretiens avec les candidats se poursuivent.</p>

7 Appel de candidatures Internes 33/2016 (UCANSS n° 21836) – Un(e) responsable de service - H/F – La Direction des systèmes d’information – Pôle exploitation – Niveau VII– Coeff. 458/715 – statut cadre – A pourvoir immédiatement – Création de poste/définitivement vacant - Date limite de réception 30/6/16

Lors des DP de juillet 2016 la Direction précisait avoir réceptionné au total 36 candidatures : 34 Externes (7F/27H), 1 Institution (1H), 1 Interne (1H).

En septembre « les entretiens sont toujours en cours à ce jour »

En octobre « le processus de recrutement est toujours en cours et les entretiens se font au fil de l’eau »

Nous réitérons notre remarque et question concernant l’appel 30/2016

Outre la poésie de la Direction, celle-ci peut-elle nous donner un peu plus de précision ?

Le processus de recrutement est-il terminé et une décision a-t-elle été prise ?

8 Appel de candidatures Internes 34/2016 (UCANSS n° 21896) Nouvel appel 65/2016 – Un(e) cadre technique en gestion financière – La Direction de l’agence comptable et financière – département comptable et financier – Niveau 6 – Coeff. 315/512 – Affectation au siège – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 29/6/16

Lors des DP de juillet 2016 la Direction précisait avoir réceptionné 26 candidatures : 20 Externes (14F/6H), 5 Institutions (4F/1H), 1 Interne (1H).

En septembre la Direction nous informait « Cet appel s’est avéré infructueux. Un nouvel appel doit être lancé prochainement ».

En octobre la Direction réitère sa réponse du mois de septembre à savoir qu’un nouvel appel devait être relancé.

Le 13/10/2016 l’appel est relancé et porte le numéro 65/2016

Ce poste étant vacant depuis juin 2016, qui en assure la charge de travail depuis cette date ?

La direction a-t-elle reçu des candidatures pour le nouvel appel?

Une décision est-elle prise ?

7- Appel de candidatures Internes 33/2016 (UCANSS n° 21836)

Le processus de recrutement est en cours : les entretiens avec les candidats se poursuivent.

8 - Appel de candidatures Internes 34/2016 (UCANSS n° 21896)

Le PARH a reçu au total 13 candidatures dont :

- 2 Inst (1F/1H)
- 11 Ext (4F/7H)

Des tests de sélection doivent avoir lieu mi-novembre.

9 Appel de candidatures Internes 38/2016 (UCANSS n° 22041) et 61/2016 (UCANSS n° 23711) – Un(e) secrétaire médico sociale – H/F – DSATS – échelon local de service social de l’Isère – base Bourgoin jallieu – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 05/07/16

Lors des DP de juillet 2016 la Direction nous précisait avoir réceptionné au total 49 candidatures 48 externe (46F/2H), 1 Institution (H-F ?).

Le 28 septembre un nouvel appel a été lancé.

En octobre « Un nouvel appel a été lancé sous les références 61/2016 (UCANSS n° 23711) + PE :

A ce jour le PARH a réceptionné au total 53 candidatures (femmes) dont 2 Institution et 51 externes.

Le processus de recrutement est-il terminé et une décision a-t-elle été prise ?

10 Appel de candidatures Internes 40/2016 (UCANSS n° 22019*) – Un(e) administrateur système expérimenté - H/F – La Direction des systèmes d’information – département infrastructure – Niveau IVB Informaticien– Coeff. 338/567 – statut non cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 5/7/16

Lors des DP de juillet 2016 la Direction nous précisait avoir réceptionné au total 21 candidatures: 14 externe (1F/13H), 5 Institution (1F/4H), 2 Interne (2H).

En septembre « la Direction a retenu un candidat en interne (1H). Sa prise de fonction interviendra le 3 octobre prochain »

En octobre, concernant le poste vacant, la Direction précisait « la décision n’est pas prise à ce jour »

Nous demandons à la Direction de nous faire part de sa décision et dans le cas ou le poste restant vacant ne serait pas remplacé de nous dire comment la charge de travail de ce poste est répartie ?

9 - Appel de candidatures Internes 38/2016 (UCANSS n° 2204 et 61/2016 (UCANSS n° 23711)1

Le processus de recrutement suit son cours.
Des entretiens ont eu lieu semaine 45.

10 - Appel de candidatures Internes 40/2016 (UCANSS n° 22019*)

La Direction a retenu un candidat interne.
Sa prise de fonction dans le poste a eu lieu le 3 octobre dernier.

Un appel à candidature est en préparation pour le poste qu’il a libéré.

<p>11 <u>Appel de candidatures Internes 41/2016 (UCANSS n° 22060) – Un(e) contrôleur de sécurité - H/F – La Direction de la santé au travail et de l’accompagnement social – Direction des risques professionnels- territoire Haute Savoie Ain- poste basé à Annecy – Niveau 7– Coeff. 360/587 – statut cadre – A pourvoir au 1/9/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 6/07/16</u></p> <p>Lors des DP de juillet 2016 la Direction nous précisait avoir réceptionné au total 40 candidatures: 21 externe (13F/18H), 7 Institution (4F/3H), 2 Interne (1F/1H). En septembre « la date de prise de fonction n’est pas connue à ce jour ». En octobre la Direction précisait « La prise de fonction de la candidate retenue est fixée au 2 janvier 2017 ».</p> <p>Le poste devenant vacant à partir du 01/09/2016 pourquoi la prise de fonction de ce poste ne ce fait que le 02/01/2017 ? Qui assure la charge de travail pendant cette période ?</p>	<p>11- Appel de candidatures Internes 41/2016 (UCANSS n° 22060)</p> <p>Le poste a été pourvu dans le cadre d’une mutation de la CRAMIF (une femme). En accord avec la hiérarchie de la personne concernée et cette dernière, il a été décidé comme date d’embauche le 02 janvier prochain. Cette mesure permet à l’organisme cédant d’organiser le départ et à la carsat d’assurer un tuilage avec le contrôleur actuellement en poste sur le territoire. A ce jour, la charge de travail sur le secteur est assurée par le contrôleur du territoire qui lui, rejoindra sa nouvelle affectation au CI2T progressivement à partir du 02 janvier.</p>
<p>12 <u>Appel de candidatures Internes 42/2016 (UCANSS n° 22901) – Un(e) secrétaire - H/F – La Direction de la Santé au travail et de l’Accompagnement Social – La Direction de la Prévention des Risques Professionnels – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir au 1/10/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 06/09/16.</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 46 candidatures (43F/3H) : 4 Institution (3F/1H), 6 Interne (6F). Les entretiens sont en cours de réalisation En octobre la Direction nous informe que « la décision n’est pas prise à ce jour ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir : - Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p>12 - Appel de candidatures Internes 42/2016 (UCANSS n° 22901)</p> <p>La direction a retenu un candidat (ext). Sa prise de fonction est intervenue le 3 novembre dernier.</p>
<p>13 <u>Appel de candidatures Internes 43/2016 (Offre diffusée en interne) – Un(e) référent technique retraite H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – La Sous-Direction des Retraites (SDR) – Pôle Retraite Proximité 1 et 2 (PRP 1 - PRP 2) Ain Rhône – Niveau 5 A– Coeff. 260/432 – Filière Technique – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 07/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 4 candidatures : 1 Institution (1F), 3 Interne (3F). L’étude des candidatures est en cours à ce jour. En octobre que « La Direction à retenue une candidate interne. La date de prise de fonction est fixée au 10/10/2016 ».</p> <p>Comment la charge de travail du poste vacant est-elle répartie ? Dans quel secteur ce poste sera-t-il remplacé ?</p>	<p>13– Appel de candidatures Internes 43/2016</p> <p>La Direction confirme que l’agent retenu, TCR à l’Agence de Villefranche, a pris ses fonctions le 10/10/2016. La Direction rappelle que les agents promus Référents Techniques Retraite conservent leur activité de Technicien Conseil Retraite à hauteur de 3/5ème de leur temps de travail. Aucun remplacement n’est donc envisagé à ce jour.</p>

<p>14 <u>Appel de candidatures Internes 44/2016 (UCANSS n° 22956) – Un(e) responsable adjoint(e) - H/F – La Direction de l’Action Sociale – Le Département Pilotage et Suivi Budgétaire – Niveau 5B (filière management) – Coeff. 285/477 (statut cadre) – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 08/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 12 candidatures dont : 8 Externe (4F/4H), 1 Institution (1F), 3 Interne (2F/1H). L'étude des candidatures est en cours à ce jour.</p> <p>En octobre « Cinq personnes ont été présélectionnées dont 4 externes (2F/2H), 1 interne (1H), les entretiens de motivations sont programmés le 17 octobre prochain ».</p> <p>La Direction a-t-elle prise ça décision et si oui quel est le (la) candidat(e)retenue (Interne/Externe) ?</p>	<p>14- <u>Appel de candidatures Internes 44/2016 (UCANSS n° 22956)</u></p> <p>La direction a retenu une candidate (ext). Sa prise de fonction aura lieu le 3 janvier prochain.</p>
<p>15 <u>Appel de candidatures Internes 45/2016 (Offre diffusée en interne) – Un(e) gestionnaire traitement des flux physiques - H/F – La Sous-Direction Support Production – Département Dématérialisation et Distribution des Documents – Service Traitement des Flux Physiques – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir à compter du 05/09/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 08/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 14 candidatures dont : 5 Externe (2F/3H), 9 Interne (7F/2H). L'étude des candidatures est en cours à ce jour.</p> <p>En octobre « La décision n'est pas prise à ce jour ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ? 	<p>15 - <u>Appel de candidatures Internes 45/2016</u></p> <p>La direction a retenu une candidate (Int). La prise de fonction a eu lieu le 13 octobre dernier.</p>

<p><u>16 Appel de candidatures Internes 46/2016 (Offre diffusée en interne) – Un(e) gestionnaire de traitement de l’information - H/F – La Sous-Direction Support Production – Département Dématérialisation et Distribution des Documents – Service Capture – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir à compter du 05/09/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 08/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 15 candidatures dont : 5 Externe (2F/3H), 10 Interne (7F/3H). La candidate interne retenue a pris ces fonctions le 19 septembre dernier. En octobre, suite à notre question : « Le poste restant vacant dans le service d’origine de l’agent sera-t-il pourvu ? » la Direction répond : « La décision n’est pas prise à ce jour ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste restant vacant dans le service d’origine de l’agent sera-t-il pourvu ? 	<p><u>16 - Appel de candidatures Internes 46/2016</u></p> <p>La décision n’est pas prise à ce jour, ce poste sera remplacé soit à Capture, soit au sein de la cellule enregistrement dans le cadre de sa montée en charge et pour laquelle un dossier sera présenté en début d’année 2017 aux IRP.</p> <p>A noter que le poste vacant est en fait celui d’une technicienne devenue gestionnaire dans ce même secteur.</p>
<p><u>17 Appel de candidatures Internes 47/2016 (UCANSS n° 0021630) et 47/2016 (UCANSS n° 23006) – Un(e) chargé(e) d’études juridiques - H/F – La Direction de la Relation Clients – Département Juridique – Service Recours Amiable et Recouvrement – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre (filière technique) – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 42 candidatures dont : 25 Externe (23F/2H), 14 Institution (12F/2H), 3 Interne (2F/1H). L’étude des candidatures est en cours à ce jour. En octobre «A ce jour des entretiens sont toujours en cours ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ? 	<p><u>17 - Appel de candidatures Internes 47/2016 (UCANSS n° 0021630</u></p> <p>La Direction a retenu 1 candidate (Ext). La prise de fonction aura lieu le 1^{er} décembre prochain.</p>
<p><u>18 Appel de candidatures Internes 48/2016 (UCANSS n° 22987) – 6 techniciens carrière - H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous-Direction Carrière et Déclarations – Niveau 3 – Coeff. 215/3377 – A pourvoir à partir du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 146 candidatures dont : 123 Externe (96F/27H), 10 Institution (9F/1H), 13 Interne (11F/2H). Les tests de sélection sont en cours à ce jour. En octobre «Les entretiens d’embauche sont en cours de réalisation ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entretiens d’embauche sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ? 	<p><u>18 - Appel de candidatures Internes 48/2016 (UCANSS n° 22987)</u></p> <p>La direction a retenu 6 candidats : 1 Homme (externe) et 5 femmes (1 interne et 4 externes). Leur prise de fonction a eu lieu le 2 novembre dernier.</p>

19 Appel de candidatures Internes 49/2016 (UCANSS n° 23014) – Un(e) technicien conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 1 (PRP1) – Agence Retraite Lyon Part-Dieu – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16

Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 155 candidatures dont : 155 Externe (115/40H), 9 Institution (8F/1H), 6 Interne (2F/4H).

Les tests de sélection sont en cours à ce jour.

En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».

Nous réitérons notre demande, à savoir :

- Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?

20 Appel de candidatures Internes 50/2016 (UCANSS n° 23029) – Un(e) technicien conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 2 (PRP2) – Agence Retraite de Roanne – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16

Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 61 candidatures dont : 55 Externe (137/18H), 5 Institution (4F/1H), 1 Interne (1F).

Les tests de sélection sont en cours à ce jour.

En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».

Nous réitérons notre demande, à savoir :

- Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?

19 - Appel de candidatures Internes 49/2016 (UCANSS n° 23014)

La Direction a retenu 1 candidate (Ext).

Sa nouvelle affectation a débuté le 2 novembre dernier.

20 - Appel de candidatures Internes 50/2016 (UCANSS n° 23029)

La Direction a retenu 1 candidate (Ext).

Sa nouvelle affectation a débuté le 2 novembre dernier.

21 Appel de candidatures Internes 51/2016 (UCANSS n° 23016) – Deux techniciens conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 2 (PRP2) – Agence de Retraite de Valence – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16

Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 66 candidatures dont : 60 Externe (47/13H), 6 Institution (5F/1H).
Les tests de sélection sont en cours à ce jour.
En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».

Nous réitérons notre demande, à savoir :

- Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?

22 Appel de candidatures Internes 52/2016 (UCANSS n° 23018) – Deux techniciens conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 2 (PRP2) – Agence de Retraite de Bourg en Bresse – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16

Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 68 candidatures dont : 57 Externe (42/15H), 11 Institution (9F/2H).
Les tests de sélection sont en cours à ce jour.
En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».

Nous réitérons notre demande, à savoir :

Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise

21 - Appel de candidatures Internes 51/2016 (UCANSS n° 23016)

La Direction a retenu 2 candidats externes (1F/1H).
Leur prise de fonction a eu lieu le 2/11/2016.

22– Appel de candidatures Internes 52/2016 (UCANSS n° 23018)

La Direction a retenu 2 candidats externes (1F/1H).
Leur prise de fonction a eu lieu le 2/11/2016.

<p>23 <u>Appel de candidatures Internes 53/2016 (UCANSS n° 23030) – Un(e) technicien conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 3 (PRP3) – Agence Retraite de Bourgoin-Jallieu – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 32 candidatures dont : 29 Externe (25/4H), 3 Institution (1F/2H). Les tests de sélection sont en cours à ce jour. En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ? 	<p>23 - <u>Appel de candidatures Internes 53/2016 (UCANSS n° 23030)</u></p> <p>La Direction a retenu 1 candidate (Insti) Sa nouvelle affectation a débuté le 2 novembre dernier.</p>
<p>24 <u>Appel de candidatures Internes 54/2016 (UCANSS n° 23031) – 4 techniciens conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 3 (PRP3) – Agence Retraite de Grenoble – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 75 candidatures dont : 66 Externe (49/17H), 9 Institution (7F/2H). Les tests de sélection sont en cours à ce jour. En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ? 	<p>24 - <u>Appel de candidatures Internes 54/2016 (UCANSS n° 23031)</u></p> <p>La Direction a retenu 2 candidates externes (2F) avec une prise de fonction au 2/11/2016. Deux postes sur 4 restent à pourvoir. Un nouvel appel a été lancé en externe (Ucanss + PE) pour 4 Techniciens conseils à Grenoble. Le processus de recrutement est en cours.</p>

25 Appel de candidatures Internes 55/2016 (UCANSS n° 23032) – Un(e) technicien conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 3 (PRP3) – Agence Retraite d'Annecy – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16

Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 40 candidatures dont : 36 Externe (23/13H), 4 Institution (4F).

Les tests de sélection sont en cours à ce jour.

En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».

Nous réitérons notre demande, à savoir :

- Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?

26 Appel de candidatures Internes 56/2016 (UCANSS n° 23074) – Un(e) technicien conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 1 (PRP1) – Agence Retraite de Vénissieux – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16

Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 84 candidatures dont : 70 Externe (49/21H), 11 Institution (10F/1H), 3 Interne (1F/2H).

Les tests de sélection sont en cours à ce jour.

En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».

Nous réitérons notre demande, à savoir :

- Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?

25 - Appel de candidatures Internes 55/2016 (UCANSS n° 23032)

La Direction a retenu 1 candidate (Ext).

Sa nouvelle affectation a débuté le 2 novembre dernier.

26 - Appel de candidatures Internes 56/2016 (UCANSS n° 23074)

Un TCR de Lyon Part Dieu rejoindra Vénissieux dans le cadre d'une mobilité inter agence.

<p><u>27 Appel de candidatures Internes 57/2016 (UCANSS n° 23071) – Un(e) technicien conseil retraite accueil - H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 2 (PRP2) – Agence Retraite de Vals-les-Bains – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6 % prime d'accueil – A pourvoir à compter du 02/11/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 12/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 50 candidatures dont : 43 Externe (29/14H), 6 Institution (4F/2H), 1 Interne (1F). Les tests de sélection sont en cours à ce jour. En octobre «Les entretiens d'embauche sont en cours de réalisation ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir : Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise</p>	<p><u>27 - Appel de candidatures Internes 57/2016 (UCANSS n° 23071</u></p> <p>La Direction a retenu 1 candidate (Ext). Sa nouvelle affectation a débuté le 2 novembre dernier.</p>
<p><u>28 Appel de candidatures Internes 58/2016 (UCANSS n° 22968) – Un chargé de prévention - H/F – La Direction de l'Action Sociale Retraite – Département Prévention Séniors et Innovation Sociale – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Cadre – A pourvoir au 01/10/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 13/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 45 candidatures dont : 37 Externe (28/9H), 5 Institution (5F), 3 Interne (3F). Les entretiens sont en cours à ce jour. En octobre «A ce jour Les entretiens sont toujours en cours de réalisation ».</p> <p>Nous réitérons notre demande, à savoir : Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><u>28 - Appel de candidatures Internes 58/2016 (UCANSS n° 22968)</u></p> <p>La Direction a retenu 1 candidate (Inst). Sa nouvelle affectation aura lieu le 6 décembre prochain.</p>
<p><u>29 Appel de candidatures Internes 59/2016 (UCANSS n° 22975) – Un(e) Gestionnaire Paie - H/F – La Direction des Ressources – Département Administration de Personnel – Pôle Paie – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir à compter du 01/10/16 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 15/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 23 candidatures dont : 22 Externe (17/5H), 1 Interne (1F). Les entretiens sont en cours à ce jour. En octobre « Une deuxième sélection de candidatures est en cours à ce jour ».</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><u>29 - Appel de candidatures Internes 59/2016 (UCANSS n° 22975)</u></p> <p>La Direction a retenu 1 candidate (Ext). Sa prise de fonction a eu lieu le 15 novembre.</p>

<p><u>30 Appel de candidatures Internes 60/2016 (UCANSS n° 23250) – Un(e) Chargé(e) de Mission - H/F – La Direction de l’Action Sociale – Niveau 7 – Coeff. 360/587 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant - Date limite de réception 16/09/16</u></p> <p>Lors des DP de septembre 2016 la Direction nous précisait que le PARH avait reçu au total 57 candidatures dont : 50 Externe (37/11H), 3 Institution (3F), 4 Interne (3F/1H). L'étude des candidatures est en cours à ce jour.</p> <p>En octobre « L'étude des candidatures est en cours d'étude au niveau de la branche ».</p> <p>La Direction a-t-elle terminée l'étude des candidatures et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><u>30 - Appel de candidatures Internes 60/2016 (UCANSS n° 23250</u></p> <p>Le processus est toujours en cours à ce jour.</p>
<p><u>31 Appel de candidatures Internes 62/2016 (UCANSS n° 23708) – Un(e) Chargé(e) d’Etude Marketing – H/F – La Direction de la Relation Clients – Pôle Marketing – Département Marketing-Communication-Clientèle – Niveau 5B Technique – Coeff. 285/477 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Création de poste – Date limite de réception 11/10/16</u></p> <p>Lors des DP d'octobre 2016 la Direction nous précisait « Ace jour le PARH a réceptionné 18 candidatures au total dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 institution(1H) - 17 externes (12F/5H) <p>L'étude des candidatures est en cours à ce jour.</p> <p>La Direction a-t-elle terminée l'étude des candidatures et une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><u>31 - Appel de candidatures Internes 62/2016 (UCANSS n° 23708)</u></p> <p>Le processus est en cours. Des entretiens doivent avoir lieu fin novembre.</p>
<p><u>32 Appel de candidatures Internes 63/2016 (UCANSS n° 23828) – Un(e) Cadre Manager – H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous-Direction Carrière et Déclarations – Département Offre de Service Multi-Activités (DOSMA) – Secteur Identification et Recherche sur Archives (IDAR) – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Filière Management – A pourvoir au 1er décembre 2016 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 19/10/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F) Une décision a-t-elle été prise</p>	<p><u>32 - Appel de candidatures Internes 63/2016 (UCANSS n° 23828)</u></p> <p>Le PARH a réceptionné au total 24 candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 Int (3F/1H), - 7 Insti (5F2H) - 13 Ext (9F/4H) <p>Des entretiens auront lieu fin novembre.</p>

<p><u>33 Appel de candidatures Internes 64/2016 – Un(e) Référent(e) Technique Carrière et Déclarations – H/F – La Direction de l’assurance Retraite – Sous-Direction Carrière et Déclarations – Département Offre de Service Carrière (DOSCA) – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – A pourvoir au 1er décembre 2016 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 20/10/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F) Une décision a-t-elle été prise</p>	<p><u>33 - Appel de candidatures Internes 64/2016</u></p> <p>Le PARH a réceptionné 4 candidates internes (3F/1H). A ce jour, le processus de recrutement est toujours en cours.</p>
<p><u>34 Appel de candidatures Internes 66/2016 – 3 Agents Retraites Contrôleurs – H/F – La Direction de l’Agence Comptable et Financière – Département Contrôle National – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% technicité + 5% prime de responsabilité – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 07/11/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F) Une décision a-t-elle été prise</p>	<p><u>34 - Appel de candidatures Internes 66/2016</u></p> <p>Le PARH a réceptionné 4 candidates internes (4F). A ce jour, le processus de recrutement est toujours en cours.</p>
<p><u>35 Appel de candidatures Internes 67/2016 (UCANSS n° 24119) – Un(e) Technicien(ne) Conseil de l’Action Sociale – H/F – La Direction de l’Action Sociale – Département Pilotage et Suivit Budgétaire – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 18/11/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F)</p>	<p><u>35 - Appel de candidatures Internes 67/2016 (UCANSS n° 24119)</u></p> <p>Le PARH a réceptionné au total 29 candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 Int (4F/1H), - 5 Insti (4F/1H) - 19 Ext (15F/4H) <p>L’étude des candidatures est en cours.</p>
<p><u>36 Appel de candidatures Internes 68/2016 (UCANSS n° 24176) – Un(e) Responsable de Département – H/F – La Direction du Pilotage et de la Maitrise des Risques – Département Contrôle de Gestion – Niveau 9 – Coeff. 430/675 – A pourvoir au 15 décembre 2016 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 10/11/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F) Une décision a-t-elle été prise.</p>	<p><u>36 - Appel de candidatures Internes 68/2016 (UCANSS n° 24176)</u></p> <p>Le PARH a réceptionné au total 58 candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Int (1F/1H), - 4 Insti (1F3H) - 52 Ext (19F/33H) <p>L’étude des candidatures est en cours.</p>

<p><u>37 Appel de candidatures Internes 69/2016 (UCANSS n° 24214) – Un(e) Assistant(e) de Service Social – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l’Accompagnement Social – Service Social – Echelon local du Service Social de l’Ain – Base Bellegarde – Niveau 5B – Coeff. 285/477 (statut employé) – A pourvoir au 01 décembre 2016 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 11/11/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F) Une décision a-t-elle été prise.</p>	<p><u>37 - Appel de candidatures Internes 69/2016 (UCANSS n° 24176)</u></p> <p>Le PARH a réceptionné au total 11 candidatures externes (10F/1H)</p> <p>L'étude des candidatures est en cours.</p>
<p><u>38 Appel de candidatures Internes 70/2016 (UCANSS n° 24214) – Un Ingénieur Conseil Régional Adjoint – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l’Accompagnement Social – La Direction de la Prévention des Risques – Niveau 11B – Coeff. 670/930 – A pourvoir au 01 janvier 2017 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 16/11/16</u></p> <p>Nous demandons à la Direction de nous communiquer le nombre de candidatures reçues (externe/interne/institution-H/F)</p>	<p><u>38 - Appel de candidatures Internes 70/2016 (UCANSS n° 24214)</u></p> <p>Le PARH n’a réceptionné aucune candidature à ce jour.</p>
<p><u>B – DIRECTION DE L’ACTION SOCIALE</u></p>	

39 - Problème d'effectifs et de surcharge de travail au département Vie Autonome à Domicile

Nous demandons à connaître l'état du stock actuel des dossiers PAP et l'ancienneté du stock pour les mêmes types de dossiers ?

La direction peut-elle nous préciser le nombre de réclamations en instances en précisant les dates d'ancienneté ?

Stock	Au 07/10/2015	Au 13/11/2015	Au 27/11/2015	Au 11/1/16	Au 8/03/2016	Au 15/4/1216	Au 9/5/2016	AU 16/06/2016	AU 15/07/2016	19/9/16	10/1/16
Ouvertures de droits	1313 dont 755 1ère demandes et 558 réexamens	795 dont 366 1ères demandes et 429 réexamens	485 1ères demandes et 1068 réexamens	281 1ères demandes et 1006 réexamens à date d'effet au 1/06/16	548 1ères demandes et 771 réexamens à date d'effet au 1/06/16	1276 dont 422 1ère demandes et 854 réexamens à date d'effet et au 1/08/16	1046 dont 67 1ères demandes et 479 réexamens	1297 Dont 17 1ères demandes Et 1280 réexamens	1365 Dont 1686 1ères demandes Et 1197 réexamens	312 Dont 144 1ères demandes et 168 réexamens	1733 Dont 194 1ères demandes et 1397 réexamens
Notifications PAP	716	480	428	421	101	301	508	939	440	494	517
Factures individuelles	370	209	808	1043	812	1703	1335	724	1733	1265	947
Mails en instance dans la boîte contact	105 (2.5 semaines)	144 (3 semaines)	168 Ancienneté 3.5 semaines	105 Ancienneté 3 semaines	131 3 semaines	128 3 semaines	103 3 semaines	60 2 semaines	133 3,5 semaines	95 (4 semaines)	39 (1 semaine)

39 -

Situation au 14/11//2016 :

Ouvertures de droits : 801 dossiers dont 178 1ères demandes

Notifications PAP : 357 dossiers

Factures individuelles : 1 078 paiements

Boîte contact : 67 mails en instance (1 semaine d'ancienneté)

<p>C – DIRECTION DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</p>	
<p><u>SERVICE SOCIAL</u></p>	
<p>40 -Service social : courriers</p> <p>Depuis les DP de juillet, nous attirons l'attention de la Direction sur la nécessité de doter certaines bases du service social de boites aux lettres afin que les assurés puissent déposer des pièces pendant les horaires d'ouverture des CPAM et en l'absence des agents du service social.</p> <p>En effet les agents nous font remonter des réceptions tardives, des pertes (car pour certaines bases, les courriers déposés dans la boîte de la CPAM sont envoyés au siège pour être scannés et/ou redistribués) mais ils attirent aussi notre attention sur des circuits difficilement compréhensibles :</p> <p>Ex Courrier envoyé par un assuré le 31/8/16 (cachet de la poste) ; sur l'enveloppe étaient correctement indiqué : le nom de l'AS, assistante sociale Carsat, et l'adresse précise (centre de paiement sécurité sociale, N°, rue, code postal et ville)</p> <p>Ce courrier à été réceptionné par le service capture le 7/9/10, par le SSR le 8/9 puis renvoyé du service social de Grenoble (l'agent ne travaillant pas sur l'Isère) le 22/9 pour enfin être réceptionné par l'agent le 10/10.</p> <p>Ce courrier contenait une pièce urgente concernant un départ en formation.</p> <p>L'assuré a du revoir en urgence son médecin traitant et s'est déplacé sur la base administrative (non dotée d'urne) pour remettre le document...</p> <p>Ce type de situation est également très contraignant (nécessité d'un suivi rigoureux, demandes d'autorisations en urgence...) et chronophage (contacts avec l'assuré, le centre de formation, le médecin conseil...) pour l'AS.</p> <p>Le problème du courrier des sites extérieurs ne pourrait-il pas être revu dans sa globalité</p>	<p>40 -</p> <p>Suite à l'exemple énoncé, le SSR attachera une attention particulière à l'envoi régulier du courrier.</p> <p>Par ailleurs, le SSR va engager un état des lieux relatif aux problématiques de courrier des sites extérieurs.</p> <p>Enfin, la Direction reconnaît que suite à des incompréhensions entre le service social et la Direction des Ressources, la mise en place effective d'urnes a été décalée mais sera effective avant la mi-décembre.</p>
<p>41 Service social : secret professionnel</p> <p>Nous enregistrons la réponse de la Direction.</p> <p>Cependant de nombreux AS de l'organisme estiment que leur déontologie et la Loi ne leur permet pas de répondre à ce type de demande émanant d'un huissier et y opposeront un refus.</p> <p>Dans ces cas là, quelle seront les positions de la Direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En terme de sanction - En terme d'accès au dossier : sera-t-il demandé à un cadre hiérarchique – ou une SMS- de consulter le dossier pour renseigner l'huissier ? 	<p>41- La direction rappelle que la loi fait obligation aux organismes de sécurité sociale de répondre aux huissiers dans le cadre du recouvrement des créances.</p> <p>Il est évident que tout salarié de la CARSAT RA doit se conformer à ces dispositions dès lors que l'huissier se limite expressément aux possibilités offertes par les textes.</p> <p>En terme d'organisation, il appartient à la direction de la branche concernée de prévoir l'organisation permettant de répondre au mieux à cette obligation.</p>

42 Service social : liens internet non accessibles

Une information du SSR, concernant la mise en place d'un dispositif en faveur des publics précaires, a été relayée aux agents par leur encadrement.

Ce message indiquait les liens vers « une sélection de sites qui donnent des informations complémentaires ».

Or sur 7 liens, 2 seulement ont pu être consultés par les agents pour les autres apparaissaient différents messages :

1 source introuvable

2 échec de la connection sécurisée

2 la ligne de conduite nationale appliquée par votre organisation pour l'utilisation d'Internet limite actuellement l'accès a cette page Web

Les agents font état de restrictions inappropriées au vu des besoins de leur métier, concernant leurs accès internet (impossibilité d'accéder au site d'une association de malade par exemple...)

Les autorisations d'accès peuvent-elles être ré-étudiées ?

Peuvent-elles être vérifiées lorsqu'un message de l'encadrement s'accompagne de liens ? des solutions permettant aux agents de consulter les documents d'une autre manière sont-elles envisageables ?

42 - Les accès à Internet sont conditionnés par le profil utilisateur. Le profil de chaque utilisateur est attribué selon sa mission et validé par la hiérarchie. Il est toujours possible d'étudier les cas particuliers de blocage et de les solutionner en appelant le service desk et en fournissant des éléments précis : lien complet du site et image de l'écran de blocage. Pour les blocages généraux, profils inadaptés, le CIB doit être contacté et une étude approfondie est menée en lien avec le RSSI. A titre d'exemple : une étude est en cours pour le site « 10 ampoules LED gratuites » dont le lien est :

[https://www.mesampoulesgratuites.fr/?gclid=Cj0KEQjw1K2_BRC0s6jtgJzB-](https://www.mesampoulesgratuites.fr/?gclid=Cj0KEQjw1K2_BRC0s6jtgJzB-aMBEiQA-)

[WzDMcCf_kf3RAHyXVQ7IGJZYvCtVapvC4yEQi9m92PbJHkaAkCd8P8HAQ](https://www.mesampoulesgratuites.fr/?gclid=Cj0KEQjw1K2_BRC0s6jtgJzB-aMBEiQA-WzDMcCf_kf3RAHyXVQ7IGJZYvCtVapvC4yEQi9m92PbJHkaAkCd8P8HAQ)

Ce site est en fait un site d'achat qui est bloqué si l'utilisateur n'a pas le profil « acheteur » de plus pour bénéficier des offres de ce site il faut saisir des renseignements notés sur la feuille d'impôts du « client » ce qui correspond à une démarche personnelle qui ne peut être entreprise dans le contexte professionnel. Il est à noter que ce genre d'opération promotionnelle a généralement pour objectif non affiché de recueillir des informations personnelles ce qui entraine des spams commerciaux et des publicités ciblées sur l'adresse mail du demandeur. Il est bien évident que l'adresse mail professionnelle ne peut être utilisée dans ce cadre-là.

D – DIRECTION AGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE

43 -Secteur contrôle

La direction peut-elle nous préciser le stock de dossiers à contrôler concernant les droits propres, droits dérivés, et révisions ?

2015											
	12 / 1	16/ 2	16/ 3	20/ 4	18/ 5	15/ 6	06/ 7	18/ 9	9/1 0	13/1 1	27/1 1
DP	484 7	48 68	44 94	36 33	34 82	17 00	16 14	93 6	70 5	109 3	110 3
PR	107 5	11 94	11 93	14 82	15 17	15 13	94 1	48 2	22 0	412	479
REV	344 0	38 91	39 38	42 38	42 94	36 81	26 76	19 21	16 23	116 0	565

2016									
	19/1	12/ 2	3	11/4	17/5	juin	juillet	19/9	10/1 0
DP	140 1	19 21	25 63	3163	3549	3420	2583	1687	758
PR	817	60 2	81 9	912	1208	1015	520	452	184
REV	630	11 19	10 88	1155	1216	1292	1340	1517	1484

Nous préciser l'ancienneté du stock des dossiers des EJ dépassées droits propres ?

Février 2016	EJ An	Antérieures à janvier 2016	EJ Janv. 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ future 2016
							6	
	288		303	666	546	62	25	31
Mars 2016	EJ An	Antérieures à février 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ juin 2016	EJ future 2016
	596		472	728	499	110	70	88
Avril 2016	EJ An	Antérieures à février 2016	EJ Fév. 2016	EJ Mars 2016	EJ Avril 2016	EJ MAI 2016	EJ juin 2016	EJ future 2016
	554		144	515	1266	358	146	180
Mai 2016	EJ An	Antérieures à avril 2016	EJ avril 2016	EJ mai 2016	EJ juin 2016	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ future 2016
	636		1405	936	272	194	75	31
Juin 2016	EJ An	Antérieures à Mai 2016	EJ mai 2016	EJ juin 2016	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ future 2016
	1021		827	956	444	113	33	26

43 -

Au 14/11/2016 :

DP : 555

DD : 179

Rév : 669

Total : 1403

Au 14/11/2016 :

De mai à juil : 82

Août 2016 : 33

Sept 2016 : 32

Oct 2016 : 72

Nov 2016 : 57

Dec 2016 : 35

Janv 2017 : 156

Juillet 2016	EJ An Antérieures à juin				EJ juin 2016	EJ juillet 2016	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre	EJ future
	817				228	1004	363	85	65	18
Septembre 2016	E J a n t 5 / 1 6	E J 5 / 1 6	• J juin	E J j u i l l e t 2 0 1 6	EJ août 2016	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ future
	109	60	96	165	129	486	420	55	29	138
Octobre 2016	E J a n t 6 / 1 6	E J j u i n	EJ juillet 2016	E J a o û t 2 0 1 6	EJ septembre 2016	EJ octobre 2016	EJ novembre 2016	EJ Décembre 2016	EJ janvier 2017	EJ future
	64	36	73	89	114	96	37	26	151	72

<p>C.G.T.</p>	
<p>1/ Véhicule de fonction/PV : Lors de la réunion des délégués du Personnel d'Octobre 2016; la CGT était intervenue sur la situation d'un agent qui, à la suite d'un petit excès de vitesse, s'était vu « dénoncée » par le loueur qui avait envoyé le PV à la CARSAT. L'agent s'était vu retirer un point sur son permis La Direction avait alors répondu que, lorsqu'elle recevait une contravention pour un véhicule de service comme pour un véhicule de fonction, elle la faisait suivre à l'auteur de l'infraction, sans le « dénoncer » aux services de l'Etat, la loi ne l'y obligeant pas. Elle avait rajouté que le paiement de l'amende par virement avait certainement participé à l'identification de l'auteur de l'infraction. Or, dans la charte relative à la mise à disposition d'un véhicule de fonction, page 11, la direction a inscrit la disposition suivante : « En tout état de cause, l'organisme informera les services de la Préfecture de l'identité du collaborateur en cas de perte de points » Aussi, ces deux informations étant contradictoires, la direction peut elle nous dire finalement, quelle disposition elle retient ?</p>	<p>1 – Il n'existe pas de contradiction entre ces 2 informations dans la mesure où la 1^{ère} relève d'un principe interne, qui conduisait la direction à ne pas communiquer le nom des salariés en infraction, alors que la 2de, figurant dans la charte, est plus responsabilisante et a pour objectif de laisser ouverte la possibilité de communiquer le nom des salariés, en cas d'infraction très grave avec d'éventuelles conséquences sur le plan humain et en cas d'évolution législative rendant cette communication obligatoire.</p>
<p>2/Actions de la Médecine du Travail : Le Service de Santé au Travail a renouvelé la journée de prévention "diabète" en collaboration avec la MACIF. Ainsi le personnel est invité « à venir découvrir une exposition enrichissante, à effectuer un dépistage du diabète "facultatif" et à échanger avec des professionnels de santé (Conseiller santé, diététicienne et un infirmier) sur l'équilibre alimentaire à tous les âges et selon son mode de vie... » Ce message de la Médecine du Travail, comme celui de la vaccination anti grippe avant lui, ne s'adresse qu'aux agents de Flandin et Aubigny. La direction peut-elle nous expliquer pour quelles raisons elle exclut les agents des sites extérieurs de ces journées proposées par la Médecine du Travail, ce qu'ils ressentent comme une forme de discrimination ? En effet, s'agissant de Prévention de risques en matière de santé, la CGT estime que la CARSAT est particulièrement bien placée pour promouvoir ces actions auprès de tout son personnel, même si des organisations particulières sont à mettre en œuvre La Direction réfléchira-t-elle à des organisations spécifiques pour le personnel des services extérieurs dans le cadre de ces actions à l'avenir ?</p>	<p>2 – La direction ne souhaite pas exclure des agents mais il est évident qu'il est plus facile de conduire certaines actions au sein des immeubles Flandin et Aubigny qui touchent le plus d'agents. Il est demandé toutefois au Service de Santé au Travail de réfléchir sur la possibilité de faire bénéficier de manifestations de ce type les agents des services extérieurs.</p>

3/Direction de l'Action Sociale :

Le personnel des UG1 et UG2 s'interrogent sur les conditions de son relogement à Park Avenue. En effet, aujourd'hui, il est réparti en deux unités de 9 agents séparées par une cloison. Dans le lieu de relogement provisoire, 21 agents seront installés en open-space.

Les agents souhaiteraient qu'une cloison soit mise en place afin de limiter le bruit et préserver autant que possible la qualité de vie au travail.

Aujourd'hui, seules des cloisons d'une hauteur de 1,20 m sont proposées, ce qui est un rempart insuffisant contre le bruit, sachant qu'on ne connaît pas la capacité acoustique de cet immeuble.

La CGT demande à la Direction si elle peut envisager favorablement la mise en place d'une vraie cloison dans ce service ?

3 – La direction est totalement consciente de l'attention qu'il faut porter à un « espace partagé » et il est évident que l'espace mentionné par la question sera aménagé de manière optimale ; notamment pour ce qui concerne l'isolation acoustique.

4/Direction de l'Action Sociale :

Toujours dans le cadre du déménagement à Park Avenue, le secteur P2RV, aujourd'hui séparés géographiquement entre le service Réclamations et le service Ventilations sera regroupé en un seul lieu dans un espace plus restreint.

De plus, les deux cadres d'UG1 et UG2, sont réunis dans un même bureau .La question se pose de la confidentialité des échanges individuels entre les salariés et les cadres.

La direction ne pourrait elle pas revoir cette implantation en concertation avec le personnel cadre et non cadre afin d'améliorer les conditions du relogement provisoire ?

En effet, le personnel, cadre et non cadre, du Département Vie Autonome à Domicile ressent un sentiment de dévalorisation. Il a l'impression de ne jamais être pris en considération, contrairement aux autres départements de la DAS auxquels la Directrice de Branche semble accorder plus d'importance.

Le personnel du DVAD se demande pourquoi il est toujours le laissé pour compte de la DAS et pourquoi tous les Départements de cette Direction sont relogés, à minima, à l'identique à Park Avenue sauf lui, qui semble être celui qui prend ce qui reste et qui se retrouve le moins bien relogé.

Que répond la Direction à ces agents et que va-t-elle faire pour lutter contre ce ressenti?

4 - Il n'est pas envisagé de modifier les affectations prévues, qui ont été examinées avec le métier et qui ont conduit la direction a accepté des modifications de locaux pour un coût financier loin d'être négligeable, afin de tenir compte des besoins exprimés.

Concernant plus précisément le secteur DVAD, la Direction de la branche ne fait aucune différence entre les différents services la composant et chacun pourra, en temps opportun, vérifier que tout sera mis en œuvre pour préserver une qualité de vie au travail des salariés concernés.

<p><u>5/Maintenance de l'outil Antares :</u> En raison d'une opération de maintenance d'Antares le 27 septembre 2016, cet outil n'était pas disponible pour les agents entre 7h et 9h. Ceux-ci ont alors été sollicités par leur encadrement afin de décaler leurs horaires de travail sur la fin de la journée, c'est-à-dire de venir à 9h au lieu de 7h et de finir à 18h au lieu de 16h. De plus, le secteur étant à jour de son travail, il leur a également été conseillé de prendre des congés. Le personnel, un peu surpris par cette communication, s'interroge sur cette organisation de travail, certes non contraintes au moins pour l'instant, qui impacte les plages mobiles de l'Horaire Variable. Que répond la Direction ?</p>	<p>5 - L'outil Antares n'étant pas disponible le 27/09/2016 de 7h à 9h, les techniciens présents sur cette tranche horaire ont été positionnés sur des activités ne nécessitant pas l'utilisation de l'outil Antares :</p> <ul style="list-style-type: none"> - classement et tri (en prévision du déménagement), - traitement des NPAI, - mise à jour et création des procédures, - étude de l'éligibilité pour les OD... <p>Cette organisation est systématiquement mise en place lorsqu'il y a des opérations de maintenance Antares. Elle est réajustée si nécessaire en fonction des stocks et des priorités dans chaque secteur.</p> <p>Dans cette situation, les managers ne donnent aucune consigne relative à l'horaire variable ou aux congés.</p> <p>Aucun utilisateur d'Antares n'a pris de levée de plage fixe ou de congé le 27/09/2016 matin.</p>
<p><u>6/Affichage syndical :</u> Compte tenu du fait qu'une seule entrée/sortie est désormais fonctionnelle à Aubigny en raison du plan Vigipirate, la CGT demande à la Direction de déplacer les panneaux d'affichage syndicaux sur l'entrée disponible. Que répond- elle ?</p>	<p>6 - Il n'est pas envisagé de modifier le lieu d'affichage syndical, connu de tous et facilement accessible.</p>
<p><u>7/Note de la Direction relatif aux frais de déplacements à compter du 1er novembre 2016 :</u> A la lecture de cette nouvelle note et dans la perspective du déménagement, comment seront considérés les lieux de relogements ? Ces nouveaux lieux seront-ils considérés comme des lieux habituels de travail ? Si oui, dans les immeubles de relogement autres qu'Aubigny, quels sont les personnels (employés ? cadres ?) qui seront le plus probablement « touchés » par un temps de trajets de plus de 30' aller-retour de trajet ? Que répond la Direction ?</p>	<p>7 - Bien évidemment les nouveaux lieux d'affectation seront considérés comme les lieux habituels de travail.</p>

<p><u>8/Fermeture des agences le matin/ouverture l'après midi/ HV temps partiel.</u> La CGT est déjà intervenue plusieurs fois sur la question de l'Horaire Variable dans les agences retraite. En effet, l'ouverture quotidienne en demi-journée impose de fait presque tous les jours un horaire fixe aux agents, notamment dans les petites équipes, et aux temps partiels. Les agents à temps partiels le sont le plus souvent en raison de leur organisation personnelle et des contraintes qui s'y rattachent. Le temps partiel est une disposition destinée à concilier vie de famille et vie professionnelle. Or, les horaires d'ouverture des agences remettent en cause cet objectif et mettent les agents en difficultés en réduisant leurs possibilités organisationnelles. La direction, si elle doit tenir compte du service à rendre aux assurés sociaux, doit aussi faire en sorte que la conciliation vie familiale/vie privée ne soit pas juste un affichage dans un accord. Que répond-elle ?</p>	<p>8 - Il est rappelé que les horaires individualisés ne doivent pas conduire à une remise en cause de l'organisation du travail mise en place au profit des assurés. Il est bien évident que dans l'organisation de chaque agence, les managers doivent prendre en compte les situations individuelles des salariés afin de concilier, autant que faire se peut, vie professionnelle et vie personnelle.</p>
<p><u>9/ Prime de polyvalence et attribution du niveau 4 /Techniciens Conseils Retraite :</u> La CGT voudrait avoir confirmation que les modalités de paiement du niveau 4 et de la prime de polyvalence seront effectives à compter du 1er Mars 2016 comme indiqué aux TCR par un email du 16/02/2015 : "<u>Ce qui change pour vous :</u> => pratique des DP jusqu'au 31 décembre 2015 (et non jusqu'au 10 septembre), dans l'agence où vous effectuerez vos phases d'immersion pendant toute la durée de la formation DFI retraite => décalage subséquent du terme de la formation DFI retraite (juin 2016 au lieu de mars 2016) J'attire votre attention sur le fait que, malgré le décalage du terme, l'attribution du niveau 4 et de la prime de technicité (sous réserve de certification finale et de validation des standards de performance attachés au métier) prendra effet à la date de formation telle que prévue initialement (mars 2016). " Que répond la Direction ?</p>	<p>9 - La direction confirme que l'attribution de ces 2 éléments de salaire sera bien effective à compter du 1^{er} jour suivant la date de fin de la formation, en mars 2016.</p>
<p><u>10/ Appel de poste 62 du 27/09/2016</u> Cet appel de candidature est lancé pour un poste définitivement vacant niveau 5B. La CGT souhaite savoir si l'agent titulaire du poste est parti ou a été muté et si c'est son remplacement qui est visé par cet appel ? En effet, sauf erreur de notre part, il nous semblait que l'agent titulaire auparavant dans ce poste était niveau 7. La Direction peut-elle nous apporter un éclairage sur ce remplacement de poste ?</p>	<p>10 – La Direction précise qu'il ne s'agit pas d'un remplacement de poste mais d'une création de poste, comme précisé dans l'appel de candidature. L'agent en place demeure en activité.</p>

F.O.**1) VACANCES DE POSTE**

Nous souhaiterions savoir si les postes ci-dessous ont été pourvus :

Dans l'affirmative, à quelle date ?

Combien de candidats H/F interne/externe à notre organisme ont postulé et ont maintenu leur demande ?

Le choix du (de la) candidat(e) a-t-il été fait ?

Appel n°26 / UCANSS n°21523 / APEC

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur sécurité	DSATAS	17/06/2016	CADRE	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	1/09/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°26 / UCANSS n°21523 / APEC

Aucun nouvel appel n'a été lancé à ce jour.

Appel n°30 / UCANSS n°21765

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Gestionnaire de production	DSI	22/06/2016	Employé	IV B	338/567
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiat				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°30 / UCANSS n°21765

**La Direction a retenu un candidat (Ext).
La date de prise de fonction n'est pas déterminée à ce jour.**

Appel n°31 / UCANSS n°21805

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Gestionnaire de production	DSI	24/06/2016	Employé	IV A	323/507
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°31 / UCANSS n°21805

**La Direction a retenu un candidat (Ext).
La prise de fonction a eu lieu le 3 novembre dernier.**

Appel n°32 / UCANSS n°21793 / APEC

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable pilotage PMO	DSI	24/06/2016	Cadre	VII	458/715
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				

Appel n°32 / UCANSS n°21793 / APEC

Des entretiens ont eu lieu fin octobre, le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour.

Appel n°33 / UCANSS n°21836 / APEC

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable de service	DSI	30/06/2016	Cadre	VII	458/715
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°33 / UCANSS n°21836 / APEC

Le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour.

Appel n°34 / UCANSS n°21896 / APEC

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Création	Cadre technique gestion financière	DACF	29/06/2016	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°34 / UCANSS n°21896 / APEC

Le PARH a reçu au total 13 candidatures dont :

- 2 Inst (1F/1H)
- 11 Ext (4F/7H)

Des tests de sélection doivent avoir lieu mi-novembre.

Un nouvel appel a-t-il été lancé?

Appel n°42 / UCANSS n°22901

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Secrétaire	DSATAS	6/009/16	employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/16				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°42 / UCANSS n°22901

**La direction a retenu un candidat (ext).
Sa prise de fonction est intervenue le 3 novembre dernier.**

Appel n°44 / UCANSS n°22956

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable adjoint	DSA/DP SB	8/09/16	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				

Appel n°44 / UCANSS n°22956

**La direction a retenu une candidate (ext).
Sa prise de fonction aura lieu le 3 janvier prochain.**

Appel n°45

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Gestionnaire traitement flux physique	DAR/3D/STFP	8/09/16	Employé	240/377	
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	05/09/16				
	externe					
Femme	interne					

Appel n°45

**La direction a retenu une candidate (int).
La prise de fonction a eu lieu le 13 octobre dernier.**

Appel n°47 / UCANSS n° 23006

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé d'études juridiques	DAR/D JURIDIQUE	12/09/16	Cadre technique	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°47 / UCANSS n° 23006

**La Direction a retenu 1 candidate (Ext).
La prise de fonction aura lieu le 1^{er} décembre prochain.**

Appel n°48 / UCANSS n°22987

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	6 Techniciens carrière	DAR	12/09/16	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	02/11/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°48 / UCANSS n°22987

**La direction a retenu 6 candidats : 1 Homme (externe) et 5 femmes (1 interne et 4 externes).
Leur prise de fonction a eu lieu le 2 novembre dernier.**

Appel n°49 à 57

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	14 TCR accueil	DAR	12/9/16	employé	4	240/377+4%+6%
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	02/11/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°58 / UCANSS n°22968 / APEC

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargée de prévention	DAS	13/9/16	Cadre	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°49 à 57

49 La Direction a retenu 1 candidate (Ext).
50 La Direction a retenu 1 candidate (Ext).
51 La Direction a retenu 2 candidats externes (1F/1H).
52 La Direction a retenu 2 candidats externes (1F/1H).
53 La Direction a retenu 1 candidate (Inst)
54 La Direction a retenu 2 candidates externes (2F)
55 La Direction a retenu 1 candidate (Ext).
56 Mobilité inter agence : un TCR de Lyon part Dieu
57 La Direction a retenu 1 candidate (Ext).

La prise de poste pour l'ensemble de ces appels a eu lieu le 2 novembre dernier.

Appel n°58 / UCANSS n°22968 / APEC

La Direction a retenu 1 candidate (Inst).

Appel n°59 / UCANSS n°22975

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Gestionnaire paie	DIRRES/PAIE	15/9/16	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°59 / UCANSS n°22975

**La Direction a retenu 1 candidate (Ext).
Sa prise de fonction a eu lieu le 15 novembre.**

Appel n°60 / UCANSS n°23250 / APEC

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé de mission	DSATAS	16/9/16	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°60 / UCANSS n°23250 / APEC

Le processus est toujours en cours à ce jour.

Appel n°61 (2ème appel) UCANSS n°23711

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Secrétaire médico-sociale	DSATAS	12/10/16	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°61 (2^{ème} appel) UCANSS n°23711

Le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour. Des entretiens ont eu lieu semaine 45.

Appel n°62 / UCANSS n°23708

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Charge d'études marketing	DRC/DM CC	11/10/16	???	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°62 / UCANSS n°23708

Le processus est en cours. Des entretiens doivent avoir lieu fin novembre.

Appel n°63 / UCANSS n°23828

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Cadre Manager	DAR/DO SMA/IDAR	19/10/16	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/12/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°64

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Carrière & Déclarations	DAR/D OSCA	20/10/16	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/12/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°63 / UCANSS n°23828

Le PARH a réceptionné au total 24 candidatures :

- 4 Int (3F/1H),
- 7 Inst (5F2H)
- 13 Ext (9F/4H)

Des entretiens auront lieu fin novembre.

Appel n°64

Le PARH a réceptionné 4 candidates internes (3F/1H).
A ce jour, le processus de recrutement est toujours en cours.

Appel n°65 (2ème appel) UCANSS n°21896 / APEC

Vacance		Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Création de poste	Cadre Technique en Gestion Financière	DACF/DCF	27/10/16	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues			Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne		Immédiate				
	externe						
Femme	interne						
	externe						

Appel n°65 (2^{ème} appel) UCANSS n°21896 / APEC

Le processus de recrutement suit son cours. Des tests de sélection auront lieu 2^{ème} quinzaine de novembre.

Appel n°66

Vacance		Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	3 Agents	Retraite Contrôleurs	DACF/D CN	07/11/16	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues			Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne		Immédiate				
	externe						
Femme	interne						
	externe						

Appel n°66

**Le PARH a réceptionné 4 candidates internes (4F).
A ce jour, le processus de recrutement est toujours en cours.**

Appel n°67 / UCANSS n°24119

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Action Sociale	DAS/DPSB	18/11/16	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°67 / UCANSS n°24119

Le PARH a réceptionné au total 29 candidatures :

- 5 Int (4F/1H),
- 5 Inst (4F/1H)
- 19 Ext (15F/4H)

L'étude des candidatures est en cours.

Appel n°68 / UCANSS n°24176

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable de Département	DPMR/D CG	10/11/16	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	15/12/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°68 / UCANSS n°24176

Le PARH a réceptionné au total 58 candidatures :

- 2 Int (1F/1H),
- 4 Inst (1F3H)
- 52 Ext (19F/33H)

L'étude des candidatures est en cours.

Appel n°69 / UCANSS n° 24214

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Assistant de Service Social	DSTAS/SS	11/11/16	Employé	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/12/16				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°69 / UCANSS n° 24214

Le PARH a réceptionné au total 11 candidatures externes (10F/1H)

L'étude des candidatures est en cours.

Appel n°70 (2ème appel – ex.15) UCANSS n°24 272

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Régional Adjoint	DSTAS/DPRP	16/11/16	Cadre	11B	670/930
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/01/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

Appel n°70 (2^{ème} appel – ex.15) UCANSS n°24 272

Le PARH n'a réceptionné aucune candidature à ce jour.

DVAD (DOSICAR)

2 - Quel est l'état du stock actuel par activité ?

	OD	1ère demande	réexamens	PAP	notification facture	courrier en instance	courrier le plus ancien
22/09/2016	312	144	168	494	1265	95	4 sem
13/10/2016	1733	194	1397	517	947	39	1 sem
17/11/2016							

AGENCE CPHORA

3 - Quel est le stock de dossiers révisions dans ce secteur ?

	mai-16	juin-16	juil-16	sept-16	oct-16	nov-16
révision	11659	11780	12562	13433	13932	

2 -

Situation au 14/11/2016 :**Ouvertures de droits (OD) : 801 dossiers dont 178 1ères demandes****Notifications PAP : 357 dossiers****Factures individuelles : 1 078 paiements****Boite contact : 67 mails en instance (1 semaine d'ancienneté)****3 - La Direction précise que le stock de dossiers révisions de CPHORA est à ce jour de 14083 dossiers.**

CONTROLE

4 - Quelle est la situation des stocks ?

Stock Contrôle	22/09/20 16	13/10/20 16	17/11/20 16
droits propres	1687	758	
droits dérivés	452	184	
révisions	1517	1484	
Total	3656	2426	

5 - Quelle est la répartition du stock Droits Propres par EJ ?

E.J.	mai- 16	juin- 16	juil- 16	août -16	sept -16	oct- 16	nov- 16	déc- 16	janv- 17
18/02/2016	25	31							
17/03/2016	110	70	88						
21/04/2016	358	146	180						
12/05/2016	936	272	194	75	31				
16/06/2016	827	956	444	113	33	26			
21/07/2016	817	228	1004	363	86	67	18		
22/09/2016	60	96	165	129	486	420	55	29	138
13/10/2016									

LIQUIDATION

6 - La Direction peut-elle nous indiquer le nombre exact et total (agences + siège) de demandes réceptionnées et non enregistrées à ce jour ?

	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	17/11/2016
demandes non enregistrées	204	239	264	

4 et 5 -

Au 14/11/2016 :

DP : 555

DD : 179

Rév : 669

Total : 1403

Au 14/11/2016 :

De mai à juil : 82

Août 2016 : 33

Sept 2016 : 32

Oct 2016 : 72

Nov 2016 : 57

Dec 2016 : 35

Janv 2017 : 156

6 - La Direction précise que le nombre de dossiers réceptionnés non enregistrés est à ce jour de 360 dossiers.

MICRO FILM

7 - Quel est l'état des stocks de recherche ?

stock microfilm	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	17/11/2016
recherche interne	601	733	1092	
recherche externe	541	388	191	
Total	1142	1121	1283	

7- Au 10/11/2016

Le stock des recherches internes est de 1107

Le stock des recherches externes est de 493

Total : 1600

DPLF

8 - Quel est le volume de dossier dans ce service ?

stock DPLF	21/07/2016	22/09/2016	13/10/2016	17/11/2016
terminés	181	238	267	
non terminés	245	234	216	
Total	426	472	483	0

9-

Nombre de dossiers terminés : 307

Stock de dossiers non terminés : 218

D3D

9 - La direction peut-elle nous indiquer quel est le retard actuel dans ce service, par rapport au mois précédent ?

	22/09/2016		13/10/2016		17/11/2016	
	plus ancien document	stock	plus ancien document	stock	plus ancien document	stock
courrier général						
courrier carrière retraite	16-sept	143	07-oct	1883		
courrier paiement	15-sept	512	26-sept	2631		
capture	15-sept	509	06-oct	334		
Total		1164		4848		

10 -

	STFP		Capture
	Courrier général	Courrier Paiement	
Stock	0	400	0
Ancienneté	15/11	15/11	15/11

<p>10 - REZ DE CHAUSSEE FLANDIN</p> <p>Une canalisation a éclaté dans le secteur sud ouest du rez de chaussée de l'immeuble Flandin avec pour conséquence une panne de chauffage ; parallèlement les températures ont chuté et il en résulte des conditions de travail difficiles et également le réfectoire.</p> <p>Bien qu'on comprenne que des travaux d'envergure ne puissent être faits et que le DRH nous ait dit à plusieurs reprises que nous travaillerions « en mode dégradé » le temps des travaux de remise en état de l'immeuble, pour autant faut-il que nous soyons déjà en « mode dégradé » 7 à 8 mois avant ?</p> <p>Par ailleurs il semblerait que des chauffages d'appoint aient été commandés : Qu'en est-il ? Quand seront-ils livrés ?</p>	<p>10 - Il est bien évident que la direction a pris toutes les mesures pour que le nécessaire soit mis en place afin que le personnel puisse bénéficier d'un chauffage de remplacement ; mais il est tout aussi évident qu'elle n'envisage pas de travaux au regard de la prochaine réhabilitation de l'immeuble.</p> <p>Un état des lieux a démontré que 25 mètres linéaires de canalisation de chauffage corrodées seraient à remplacer au niveau du rez-de-chaussée de Flandin.</p> <p>Le montant des réparations étant trop important, le choix s'est porté sur l'acquisition de ventilo-convecteurs qui seront installés dans les bureaux concernés par la panne et au réfectoire ce jeudi 17 novembre au plus tard.</p>
<p>11 - Jeu « Défi Sécu » du 4/10/2016</p> <p>Comment ce jeu (tirage au sort) est-il organisé sur les sites extérieurs (bulletin de participation, coupon réponse, urne, enveloppe retour....) ?</p> <p>Des bulletins de participation ont-ils été remis à chaque agence décentralisée ?</p> <p>Quelle est la date butoir des retours pour les sites extérieurs ?</p> <p>Dans la réponse à cette question il a été précisé que le tirage au sort aurait lieu la dernière semaine d'octobre ; quels en sont les résultats ?</p>	<p>11 - La direction précise que le tirage au sort a eu lieu le 21 octobre 2016 au Pôle Communication Interne et Evènementiel.</p> <p>Tous les gagnants, à savoir 70 personnes (siège + sites extérieurs), ont été informés par mail.</p> <p>Pour le siège, les personnes ont la possibilité de retirer leur lot au PCIE.</p> <p>Pour les sites extérieurs, les jeux ont été transmis par la liaison ou le seront prochainement.</p>
<p>12 - VIVIER MANAGER</p> <p>Concernant la constitution d'un vivier de manager pour la fin de l'année une des conditions est 3 ans d'ancienneté dans le poste actuel.</p> <p>Un changement de poste dans une fonction similaire est-il un obstacle ?</p> <p>Si par exemple un employé passe du niveau 3 au niveau 4 pour un même travail ou une même activité, est-ce considéré comme un changement de poste ?</p>	<p>12 - L'ancienneté prise en compte est de 3 ans au 28/02/2017, mois d'installation du vivier managérial.</p> <p>A titre d'exemples :</p> <p>Dans le cas d'un TCR en poste depuis 3 ans et ayant obtenu sa mutation de Grenoble à Chambéry en janvier 2016, la condition d'ancienneté pour entrer au sein du vivier est valable puisqu'il n'y a pas eu changement de poste.</p> <p>Dans le cas d'un technicien niveau 3 (embauché à ce poste en 2012) promu technicien niveau 4 en février 2015, la condition d'ancienneté pour entrer au sein du vivier n'est pas remplie puisque le changement de niveau est à assimiler à un changement de poste. L'ancienneté est donc calculée à partir de février 2015.</p>
<p>13 - POINT D'ETAPE EAEA</p> <p>Existe-il un point d'étape à mi-parcours dans le suivi de l'EAEA ?</p> <p>Dans l'affirmative dans quel document peut-on trouver cette information ?</p> <p>Quelle matérialité est donnée à ce point de suivi ?</p> <p>Est-ce intégré à l'EAEA sur WEB IRH ?</p>	<p>13 - Il n'existe pas de point d'étape obligatoire et faisant l'objet d'une organisation spécifique avec élaboration d'un document. Toutefois, ce point d'étape qui peut être organisé entre un collaborateur et son N+1 est tout à fait encouragé par la direction.</p>

14 - CONCOURS PHOTO « BIEN VIEILLIR ».

Qu'entend-on par ouvert au grand public ?
Le personnel de la CARSAT fait-il partie de cette population ?

14 – La direction précise que dans ce concours photo, c'est bien le « grand public » qui est prioritairement visé ; c'est-à-dire l'ensemble de la population.

Le personnel CARSAT RA a, en première intention, un rôle de relais, de portage du concours dans l'entourage, mais il peut naturellement participer.

15 - CANDIDATURE

Lorsqu'un candidat externe postule pour un emploi à la CARSAT, généralement il n'a pas de réponse et il est obligé de reprendre contact avec l'entreprise pour avoir une réponse ; serait-il envisageable que ce candidat ait une réponse systématique à la suite de l'entretien, dans un délai raisonnable ?

15 – La Direction précise qu'il convient de distinguer deux situations :

- **En cas de candidature spontanée, le candidat externe n'a pas de réponse**
- **En revanche, lorsque les candidats externes postulent sur une offre, il y a systématiquement une réponse.**